



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 28 novembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion avec les acteurs de l'hébergement d'urgence

Le Premier ministre, accompagné de Mme Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les Collectivités territoriales, de M. Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, de Mme Christelle DUBOS, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé et de M. Julien DENORMANDIE, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les Collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement, a rencontré aujourd'hui à Matignon les acteurs de l'hébergement d'urgence.

Le Premier ministre a ainsi souhaité manifester l'importance qu'il attache à un dialogue régulier avec les associations qui œuvrent au quotidien pour assurer l'accueil d'urgence des personnes vulnérables. Il a salué l'action de terrain de ces associations, maillons indispensables de la cohésion de notre société. La réunion a notamment permis d'établir un point de situation sur la gestion de la période hivernale, et de partager le constat de la forte pression qui s'exerce, dans ce contexte, sur le système d'hébergement. Le Premier ministre a rappelé l'engagement total du Gouvernement : à ce jour, 5 500 places ont été ouvertes spécifiquement pour l'hiver, soit 1 750 de plus que l'année dernière à la même période. La période hivernale a été encore mieux anticipée, puisque le nombre de places identifiées et mobilisables en cas de besoin a triplé par rapport à la même période de l'année dernière et atteint environ 11 500 places. Les maraudes ont été renforcées et continueront de l'être en 2019.

Au-delà de la période hivernale, le Premier ministre a engagé avec les associations présentes un échange sur la nécessaire fluidité de l'hébergement d'urgence. Les capacités ont été considérablement renforcées, de 80 000 places en 2012 à 136 000 en 2018, mais elles restent sous forte tension. Une partie de la réponse se situe dans la politique du « logement d'abord », déployée depuis un an : 11 500 logements sociaux ont été attribués à des personnes sortant de centres d'hébergement. Les efforts doivent par ailleurs se poursuivre pour disposer de logements sociaux à loyer très accessible.

De façon générale, il est important de mieux assurer l'orientation des personnes hébergées vers les dispositifs qui correspondent à leur situation. S'agissant des personnes de nationalité étrangère, les demandeurs d'asile doivent pouvoir accéder aux structures d'accueil qui leur sont dédiées, les réfugiés doivent pouvoir accéder au logement : une nouvelle instruction sera adressée aux préfets en ce sens. Enfin, le ministre de l'Intérieur a proposé aux associations d'approfondir conjointement les modalités de fonctionnement des équipes mobiles.

Sur l'ensemble de ces sujets, les échanges ont vocation à se poursuivre tout au long de l'année entre les ministres concernés et les acteurs associatifs.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr